

dément croyante puisqu'il s'agit de manifester ainsi Jésus Christ, « la vie du monde, aujourd'hui ».

Face à cela, l'attitude catholique semble bien réticente, formelle et finalement peu croyante ! Mais il ne sert à rien de la schématiser puisqu'elle est évidemment complexe. D'une part, le Saint-Siège et toute une école théologique qui lui est liée, restent campés sur des positions avant tout dogmatiques : conception de l'oecuménisme découlant de la notion traditionnelle du « dépôt de la foi », tradition, autorité, théologie, magistère, ministères. D'autre part, on observe des changements et des mises en chemin : ce seront l'importance attribuée aux commissions d'échanges bilatéraux, utiles pour creuser les sources de la foi commune, ainsi que les efforts, plus ou moins convaincus ou forcés, pour ne pas répondre toujours négativement aux invitations officielles de plus en plus pressantes et confiantes que lance le COE et que viennent soutenir de façons de plus en plus circonstanciées des catholiques toujours plus nombreux (ainsi que des orthodoxes) ayant fait l'expérience convaincante de l'oecuménisme.

On dit que la question du mode de participation catholique au Rassemblement mondial de Séoul n'est pas encore résolue, mais on sait que le Vatican a refusé l'offre d'être co-invitant, tandis que le poids de l'expérience de Bâle et de la conviction des conférences épiscopales européennes, entraînées par le cardinal Martini, fait échec à des oppositions au sein de la Curie. On comprend que, de toutes façons, pendant un certain temps encore, la Curie s'appliquera à doser accords et réticences, c'est-à-dire à souffler le chaud et le froid... Attitude qui tranche singulièrement avec celle des autres partenaires. L'on a entendu, lors de la réunion du Comité central de Moscou, le rapporteur de la Commission des finances préciser, à propos du projet de financement de Séoul : « La somme de 110 000 F suisses primitivement enregistrée en tant qu'engagement du Vatican a été retirée de la liste, étant donné qu'elle n'a pas été confirmée. » Marga Bührig, présidente du Comité de préparation, parlait quant à elle du « flou artistique » qui continue d'entourer les projets romains et deux représentants du Vatican n'en disaient pas plus...

On étudiera ces positions romaines dans un document récent intitulé « Une contribution catholique au processus Justice, Paix et Sauvegarde de la Création », qui fut rédigé par des membres catholiques du Secrétariat pour l'Unité des chrétiens et de la Commission Justice et Paix³. « L'Église catholique réaffirme qu'elle est consciente de ne pouvoir accomplir cette mission (l'évangélisation) que dans le témoignage commun avec tous les frères chrétiens », lit-on dans l'introduction, qui parle encore de « préparer la voie à l'unité des chrétiens » et, plus loin, de « collaborer avec les autres Églises et communautés chrétiennes partout où cela est dès maintenant possible » (1,1). Le même premier chapitre se clôture par ailleurs sur des réserves : « Nous n'entrons pas ici dans les questions relatives à la qualification théologique de ce grand événement mondial, dont nous souhaitons qu'il puisse contribuer à un engagement commun plus résolu de tous les chrétiens en faveur de la paix, de la justice, de la gérance de la création » (1,8).

Engagement commun, oui bien sûr... Quant à nommer cela « oecuménisme », non ! Et pas même, comme on le formule si bien au COE, une « théologie de l'engagement ». L'abondance des auto-références aux textes catholiques manque, elle aussi, d'oecuménisme, tandis qu'on lit en filigrane les divergences exprimées sur la compréhension de la création, sur la question des femmes et sur bien d'autres, et que le ton plutôt formel, marqué de componction solennelle et de

quelques complaisances narcissiques, tranche avec l'élan qui anime l'avant-projet du document préparatoire à Séoul.

Ceci, du reste, ne faisant pas oublier le progrès enfin reconnu que représentent des processus « plein succès » comme celui du document Baptême, Eucharistie, Ministères (BEM), l'intensification des échanges bilatéraux⁴, les programmes du JPSC à plusieurs niveaux de consultation et de travaux en commission et, enfin, l'avancée, qui sera un jour déterminante, de l'oecuménisme – expérience et conviction – des catholiques eux-mêmes.

Vers Séoul

J'aime terminer sur l'avant-projet pour Séoul, intitulé « Vers une affirmation théologique oecuménique sur la justice, la paix et la sauvegarde de la création ».

Pour Séoul, le COE s'est fixé les objectifs de 40 % de femmes, 15 % de jeunes et 30 % de délégués de groupes d'action. Preman Niles, directeur du Secrétariat « JPSC » au COE et Marga Bührig considèrent tous deux comme un signe d'espoir l'engagement de mouvements et de groupes d'action tels que les mouvements pacifistes, écologiques et féministes et les mouvements pour les Droits de l'Homme, faisant remarquer que, bien souvent, ils n'ont pas attendu les Églises pour s'intéresser aux problèmes de justice, de paix et de sauvegarde de la création. Reconnaisant que bien souvent ces mouvements ont manifesté de l'impatience à l'égard des Églises... on a réussi jusqu'à présent à éviter toute polarisation tranchée entre eux et les Églises.

La préface de l'avant-projet du Document de Séoul précise que ce rassemblement mondial doit, entre autres, « mettre en évidence les mouvements qui militent, en particulier dans les Églises, en faveur de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création ». Plus avant, le texte insiste sur « la lecture des signes des temps, l'éveil des consciences » et l'on y retrouve (56 à 63) l'élan de confiance et de respect pour toutes les forces vives, qui inspirait *Pacem in Terris* et *Gaudium et Spes*.

À Séoul, on entendra les voix des plus grandes souffrances du monde et des plus grandes menaces qui pèsent sur lui. Séoul appellera à des affirmations et des engagements. Chaque affirmation s'appuiera sur un fondement théologique, sera accompagnée d'un appel à la repentance et d'une invitation à rejeter et dénoncer un système d'injustice ou une structure de péché.

Plus que jamais, l'oecuménisme est inséparable aujourd'hui des rassemblements *d'Églises et de chrétiens*, pour la célébration, la repentance et des engagements de conversion.

3. Sans indication de date ou de provenance, document de dix-huit pages rapporté du Comité central du COE à Moscou : on doit pouvoir l'obtenir de chaque conférence épiscopale.
4. Pour le Père Hervé Legrand, de Paris, spécialiste des questions d'ecclésiologie et d'oecuménisme, « le BEM est le plus grand des succès », ainsi du reste que le processus d'accords bilatéraux avec les Anglicans (malgré la difficulté provoquée par les décisions qui concernent le ministère des femmes), les Luthériens, les Orthodoxes (ceux-ci, comme l'a fait remarquer Elizabeth Behr après la rencontre de Rhodes en 1989, reconnaissant désormais que la question des femmes fait problème et mérite une étude spéciale).

La dette des pays du tiers monde

UN ACCORD IMPORTANT

par Rafael Montano

journaliste

Un accord très attendu entre le Mexique et les banques commerciales créancières a finalement été conclu, après de longues et difficiles négociations, le 24 juillet dernier. Tous les pays du tiers monde et toute la communauté financière internationale en avaient suivi la gestation avec attention. Aujourd'hui, les mêmes questions se posent qu'au moment où les États-Unis avaient accouché, en 1985, du Plan Baker sur la dette extérieure des pays du tiers monde : cette entente permettra-t-elle au Mexique de sortir de la pire récession économique qu'il ait jamais connue le pays ? Représente-t-elle le premier pas vers la fin de la crise de la dette des pays du tiers monde, dette qui atteint la somme colossale de 1300 milliards de dollars ?

Au lendemain de la signature de l'accord, le président mexicain Carlos Salinas de Gortari a qualifié le résultat des négociations avec les banques créancières de « *triomphe pour le Mexique* ». Cependant, une lecture minutieuse de l'accord révèle que si les banques ont effectivement fait des concessions, elles s'en tirent cependant fort bien, tandis que le Mexique, lui, n'est pas au bout de ses peines.

L'accord signé par une délégation représentant 450 banques commerciales et le gouvernement du Mexique permet en effet aux banques de choisir parmi les concessions qu'elles se sont engagées à faire, celle qui leur convient le mieux : 1) effacer 35 % de la dette commerciale du Mexique, évaluée à 53 milliards de dollars ; 2) baisser les taux d'intérêts de 10 % à 6,25 % ; ou 3) continuer à prêter de nouvelles sommes d'argent frais au gouvernement mexicain.

Cet accord constitue le premier résultat concret de ce qu'on a appelé le Plan Brady – du nom du secrétaire du Trésor américain Nicholas Brady – lancé en mars dernier comme étant la réponse de l'administration Bush au problème de la dette. Ce plan a au moins ceci d'innovateur qu'il admet pour la première fois l'impératif de réduire la dette des pays du tiers monde. Le gouvernement mexicain décida de miser sur cette occasion, et exigea une réduction de 55 % de sa dette. Mais il avait visé trop haut.

La stratégie du Mexique

La stratégie de négociation du gouvernement Salinas de Gortari s'appuyait surtout sur des considérations économi-

1. Sachs, Jeffrey, « Making the Brady Plan Work », *Foreign Affairs*, vol. 68, no 3, été 1989, p. 91.

ques et quelques évaluations politiques. Sur le plan économique et financier d'abord, le Mexique a fait valoir son comportement « exemplaire » : il se plie depuis six ans aux exigences du Fonds monétaire international, il a libéralisé l'économie, ouvert les portes aux capitaux étrangers, vendu plus de 65 % des 1200 sociétés d'État et honoré toutes ses obligations auprès de la communauté financière internationale. Cependant, la récession n'a pas cessé pour autant et la dette extérieure est passée pendant ce temps de 80 milliards de dollars en 1982 à 108 milliards en 1989.

Le message de M. Salinas de Gortari aux créanciers fut sans équivoque : le Mexique ne peut pas continuer à faire des sacrifices unilatéralement.

Car jamais la population ne s'est autant sacrifiée : les salaires des travailleurs ont perdu 50 % de leur valeur depuis 1982, on parle d'un taux de chômage de l'ordre de 25 %, et un nombre croissant de Mexicains n'ont plus accès à l'éducation et aux services de santé en raison des compressions du budget de l'État.

Dès son accession au pouvoir en décembre 1988, M. Salinas de Gortari rejeta la possibilité de déclarer un moratoire sur la dette mexicaine ou de participer à la création d'un front commun latino-américain ; il opta plutôt pour la voie modérée de la négociation bilatérale. Et dès ce moment, il mit l'accent sur la nécessité d'une réduction du fardeau de la dette, soulignant que si le Mexique ne cessait pas ce transfert net des capitaux vers les pays riches et s'il ne pouvait pas relancer son économie, alors tout simplement il ne pourrait jamais honorer sa dette.

Le Mexique a en effet englouti 14 milliards de dollars dans ce trou sans fond en 1988, 10 milliards pour couvrir les intérêts de son passif et le reste pour amortir le capital. Selon le président mexicain, 6 % du PIB mexicain est actuellement affecté au paiement de la dette extérieure. Le chef d'État veut graduellement réduire ce pourcentage à 2 % d'ici la fin de son mandat, en décembre 1994.

La demande mexicaine de 55 % de réduction de sa dette s'appuyait aussi sur le fait que la cote de cette dernière sur le marché parallèle a déjà perdu 60 % de sa valeur. En février dernier, en effet, quelques semaines avant l'annonce du Plan Brady, 63,8 milliards de dollars du passif mexicain valaient 24,1 milliards¹.

Sur le plan politique maintenant, M. Salinas de Gortari misait beaucoup sur l'importance géo-politique du Mexique pour les États-Unis. L'aggravation de la récession mexicaine, susceptible de provoquer une explosion sociale à moyen

terme, semble en effet trouver au sein de l'administration Bush un écho qu'elle n'avait pas au sein de l'administration Reagan.

Enfin, le président mexicain savait que la participation de son gouvernement était cruciale pour le succès du Plan Brady, succès dont l'administration Bush avait besoin face aux autres débiteurs du tiers monde, probablement plus exigeants que le Mexique (car moins dépendants, il faut le dire, du marché américain).

La position des banques

Les banquiers s'opposent à la réduction de la dette, car elle les force à déclarer des pertes. Avant de signer l'accord endossant explicitement la possibilité d'une telle réduction, ils ont donc exigé au moins des garanties monétaires, pour le cas où le Mexique, et éventuellement d'autres pays débiteurs, se trouvent soudain dans l'incapacité d'honorer ses obligations dans le cadre des nouveaux accords.

Afin de satisfaire les revendications des banques, l'administration Bush a exercé des pressions sur le FMI et sur la Banque mondiale pour qu'ils débloquent des fonds qui serviront de garantie aux banques. Jusqu'à présent, le FMI, la Banque mondiale et le gouvernement du Japon ont accepté de fournir quelque 30 milliards de dollars dans ce but.

Au fond, les banques refusent toujours d'admettre leur co-responsabilité dans la crise de la dette. Ce sont les pays du tiers monde qu'elles blâment lorsqu'elles estiment que la crise est causée par la corruption, la mauvaise gestion, la trop grande intervention de l'État dans l'économie et la fuite des capitaux à l'étranger, estimée à 80 milliards dans le cas du Mexique. Le déclin considérable des prix des matières premières (le pétrole, le café et les minéraux dans le cas du Mexique), les taux d'intérêt élevés, l'augmentation des prix des produits provenant des pays industrialisés et le déficit budgétaire américain ne jouent pas un rôle décisif, selon les

banquiers, dans la détérioration de l'économie des pays du tiers monde et, donc, dans leur incapacité à rembourser la dette.

L'accord mexicain

Dans les conditions actuelles du sous-continent, pour qu'une réduction de la dette soit efficace, affirmait en mai dernier Gert Rosenthal, président de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), elle devrait être au moins de l'ordre de 40 %. À en juger selon les paramètres de M. Rosenthal, l'entente que vient de signer le gouvernement mexicain est donc loin d'être satisfaisante, puisque la diminution maximum est de 35 %; de plus, les banques se réservent le droit de rejeter cette option. Dans le pire des cas, si les banques décident de ne pas réduire la dette ni les taux d'intérêt et choisissent plutôt de continuer à prêter de nouvelles sommes d'argent frais, le passif mexicain peut continuer, lui aussi, de s'élever.

Cet accord était attendu avec impatience par de nombreux pays débiteurs, qui en espéraient un précédent favorable pour l'allègement de leur propre dette. Le président vénézuélien Carlos Andres Perez, qui a dû faire face à de sanglantes « émeutes de la faim » à Caracas, le printemps dernier, a pour sa part déclaré au lendemain de l'accord que son gouvernement réclamerait davantage que celui du Mexique. Mais il est peu probable qu'il obtienne gain de cause. Ni le Venezuela, ni d'ailleurs le Brésil ou l'Argentine, n'entretiennent avec le FMI, la Banque mondiale et les banques commerciales les excellentes relations que le Mexique, lui, a entretenues.

L'accord est déjà signé. Mais annonce-t-il vraiment la fin de la « década perversa » (décennie perverse), ainsi qu'on a surnommé les années 80 en Amérique latine ? ■



LES SOIRÉES RELATIONS SUR CASSETTES VIDÉO

- Rome : respect de la vie
- Accès à l'égalité
- Le choix des Inuit
- La police
- Haïti (février 88)
- La commission Rochon
- Le magistère incertain
- Les Anglicans et nous
- La charité en 1988
- Catholiques en Chine
- Pauvreté et dignité
- Spir. de l'environnement
- Expériences chrétiennes
- Lois divines/humaines
- L'opinion publique



Vous pouvez emprunter ces cassettes (location : pour 1 semaine : 5 \$ plus les frais d'envoi) ou même en commander une copie (25 \$ plus les frais). Veuillez préciser le format de la cassette désirée (Beta ou VHS) et le sujet. On peut aussi obtenir la liste complète de nos soirées qui ont été enregistrées.

Adresser vos commandes à Pauline Roy, Centre justice et foi
25, Jarry ouest, Montréal H2P 1S6 (514) 387-2541

RECENSIONS D'OCTOBRE

Lectures

P. Breton et S. Proulx : *L'explosion de la communication*

□ *Concilium* : « La révolution et l'Église » et *Communio* :

« La Révolution » □ M. Hamelin : *Femmes et prison* □ G.

Scarpetta : *L'Impureté et L'Artifice*

L'explosion de la communication

Nous vivons à l'époque des communications. Notre quotidien est littéralement quadrillé de ses techniques et l'air ambiant saturé de discours s'y référant à toutes sauces – progrès, modernisme, société nouvelle, etc. Nous vivons une époque de communication totale comme si cela était l'aboutissement logique du progrès technique, sans questionner les conséquences d'un tel envahissement sur notre vie sociale. Dans leur récent ouvrage, Philippe Breton et Serge Proulx présentent une vision d'ensemble du « phénomène communication » en retraçant la genèse historique des grandes techniques de communication sociale et l'apparition récente d'une « idéologie de la communication », dont l'influence paraît croissante dans l'ensemble des sociétés développées.

L'ouvrage brosse d'abord un panorama du développement des techniques de communication dans l'histoire, depuis la naissance de l'écriture et de la rhétorique jusqu'à l'avènement de l'informatique, en passant par les jalons que furent l'imprimerie, la presse, la transmission à distance (téléphonie), les médias électroniques. Plutôt qu'une chronologie anecdotique des multiples

« inventions », les auteurs présentent le développement des techniques de communication à partir du contexte historique de leur émergence et de leur diffusion sociale. Aussi comprend-on pourquoi certaines techniques « trouvent » plus rapidement que d'autres à se matérialiser – étant en résonance avec des besoins économiques, politiques, militaires ou sociaux en présence – alors que d'autres tardent à se concrétiser ou à connaître une diffusion significative.

Ce souci d'une analyse dynamique permet d'éviter le piège courant du déterminisme technique qui incite tout un chacun à proclamer que « l'écriture, l'imprimerie, la télévision, l'ordinateur ont changé le monde ! » : c'est plutôt parce que le monde change et évolue à partir des ressources et des contraintes en présence que l'avènement de certaines techniques est possible, lesquelles contribuent en retour à l'accélération des mouvements historiques.

Il n'est pas pour autant aisé de faire l'histoire sociale de l'ensemble des grandes techniques de communication – ainsi que l'annonce la jaquette –, en une centaine de pages ! Si la mise en contexte historique est particulièrement réussie lorsqu'il s'agit de retracer les débuts et l'évolution de l'écriture et de la rhétorique de même que, plus tard, de l'imprimerie (une soixantaine de

pages y sont au total consacrées), elle est malheureusement fort mince lorsqu'il est question de techniques plus contemporaines comme la presse, le téléphone et la radio (ces trois événements techniques couvrant une dizaine de pages tout au plus). Ainsi mentionne-t-on au détour d'une phrase que les télécommunications auront comme conséquence d'abolir la « notion de distance sociale » (p. 69), ou que la radio constitua à l'origine un « loisir incontournable » pour les classes défavorisées (p. 76), sans que ces affirmations ne soient développées plus à fond.

Cette première partie se termine par un essai de cartographie du champ des communications en trois grands domaines distincts – les médias, les télécommunications et l'informatique – domaines qui, bien que fort différents au plan de la pratique professionnelle, tendent à une intégration de plus en plus manifeste, sous la poussée de ce que les auteurs nomment « le paradigme digital » (le traitement généralisé des informations sous mode binaire).

La seconde partie du volume, d'un style plus académique, présente en quelques chapitres, avec ici encore un souci de synthèse fort honorable, un aperçu des principales avenues de recherche et d'analyse en communications, dans le domaine plus spécifique des médias. Y sont passés en revue